



LE PALLADIUM

CENTRE NATIONAL DE SPORTS DE GLACE

CHAMPÉRY - VS

Maître de l'ouvrage
Construction du
Centre National de Glace SA
Route de la Fin
1874 Champéry

Entreprise générale
Implenia Entreprise Générale SA
Place du Midi 31
1950 Sion

Chef de projet :
Bernard Solioz

Architecte
Fabrice Franzetti SA
Avenue de la Fusion 2
1920 Martigny

Ingénieurs civils
Pierre-Marie Fornage
1873 Val-d'Illiez

Kurmamm & Cretton SA
Avenue de la Gare 37Bis
1870 Monthey

Bureaux techniques
Electricité :
Emeltec Sàrl
Rue du Rhône 5
1920 Martigny

Chauffage et sanitaire :
TECSA
Techniques
Energétiques & Consulting SA
1950 Sion

Ventilation :
Joseph Bossert
Route de Morgins 20
1870 Monthey

Coordonnées
1874 Champéry

Conception 2003

Réalisation 2004 - 2005



SITUATION - PROGRAMME

Patinoire conforme aux normes internationales.

Le nouveau Centre "Palladium" est construit en partie sur les anciennes installations du Centre sportif de la station. Cette implantation a permis de dégager, face au village, un espace sur rue qui fonctionne comme place d'entrée et de rencontres. Cette situation nécessitait par ailleurs de porter une grande attention à l'insertion des nouveaux volumes dans l'environnement naturel et construit, notamment par adoption de matériaux de façade judicieusement choisis et par recherche d'une concentration optimale des équipements.

Ces derniers proposent, dans un volume global de 60'000 m3 SIA:

- Une patinoire couverte capable d'accueillir 1'200 personnes, dont 800 assises, conformes aux normes internationales, dotée d'un espace "sponsors" et d'une loge VIP.
- Un curling avec 3 pistes normalisées.
- Une salle polyvalente de 800 m2, avec scène.
- Une partie d'hébergement, modulable, pouvant recevoir jusqu'à 90 personnes.

D'autres espaces, tels les deux piscines et les quatre courts de tennis existants sont maintenus, sans toutefois avoir fait l'objet d'une rénovation.

PROJET

Reprise partielle des éléments de construction existants. La construction résulte d'un concours d'architectes avec entreprise générale, remporté par les réalisateurs à mi 2003.

Le contrat, signé pour un montant serré de 14 millions, définissait des délais d'exécution très courts pour édifier un projet dont l'avantage majeur était de composer un ensemble cohérent sur un site exigu, en reprenant les infrastructures existantes. Certaines de celles-ci ont été totalement ou partiellement démolies, notamment la couverture et les murs de patinoire, jusqu'au niveau supérieur. Par contre, l'ancienne dalle-glace a pu être conservée et supporte le nouveau dispositif. Hormis certains travaux d'ancrages destinés à conforter des zones de fondations, les surprofondeurs nécessaires à la reprise des charges verticales, ainsi que le radier général des secteurs hors patinoire ont pu être exécutés dans de bonnes conditions.

Réalisées en béton armé, les dalles des niveaux 0 et 1 sont surmontées d'une superstructure en charpente métallique triangulée, les murs porteurs extérieurs étant également en béton armé coulé en place.

Photos

Sobriété et élégance s'ajoutent à l'efficacité technique et fonctionnelle pour une réalisation d'envergure, édifiée à moindre prix.





CARACTÉRISTIQUES

Surface construite au sol	:	5'000 m2
Volume SIA	:	60'000 m3
Coût total	:	14'000'000.-

A l'extérieur, les parements sont constitués de panneaux sandwich dont le côté interne est en acier galvanisé et l'externe en mélèze naturel ou en tôle profilée.

Ces dispositions rejoignent les impératifs esthétiques et fonctionnels portés au programme, favorisant d'autre part, pour la halle polyvalente, la satisfaction aux exigences du standard Minergie. Composante de première importance, la production de froid fonctionnait originellement à l'ammoniac; le système a été transformé pour offrir un refroidissement indirect utilisant l'eau glycolée.

Entièrement repensée, la distribution n'utilise plus la dalle. Celle-ci est couverte désormais d'une couche de sable sur laquelle prend place une isolation de 80 mm.

La nouvelle " dalle-froid " épaisse de 130 mm inclut un développement de 23 Km de tuyaux PE, formant une nappe à 50 mm du niveau fini. L'épaisseur de glace qui la recouvre est d'environ 50 mm.



ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Démolition Fouilles en pleine masse	Consortium GÉNIE CIVIL RITHNER + ROUTES & REVÊTEMENTS 1870 Monthey	Ventilation	Consortium GD Climat SA + CLIMAVAL SA 1870 Monthey
Maçonnerie - Béton armé	Consortium CNSG p.a. IMPLENIA Construction SA 1920 Martigny	Production de froid	MONDIAL FRIGO 69800 Saint Priest (France)
Charpente métallique	ZWAHLEN & MAYR SA 1860 Aigle	Installations sanitaires	Umberto BESTAZZONI 1920 Martigny
Tôles de toiture - Bardage façades Serrurerie	MARTINETTI Frères SA 1920 Martigny	Installations sanitaires	Consortium DUPASQUIER-RUGA AVANTHEY + BERTHOUD 1870 Monthey
Isolation extérieure - Peinture	Consortium COLOMBARA + L'HOSTE 1870 Monthey	Ascenseurs	KONE (Suisse) SA 1950 Sion
Revêtements façades bois	MORISOD & Fils SA 1872 Troistorrens	Carrelages	Bernard AVANTHAY SA 1870 Monthey
Étanchéité souple	TECTON Étanchéité SA 1030 Bussigny-près-Lausanne	Sols sans joint	BRIHO SA 1618 Châtel-St-Denis
Isolation conduites	CONSTANTIN Isolations SA 1950 Sion	Sols salle polyvalente	JANK + BLATTER AG Qualifloor 6023 Rothenburg
Portes - Fenêtres extérieures	BITZ & SAVOYE SA 1950 Sion	Revêtements de sols moquette	Consortium Gérard MONNET Marcel BORGEAUD 1874 Champéry
Installation électrique	Consortium GEGG p.a. EGLIN SA 1920 Martigny	Portes intérieures bois	STAR-CITY SA 1026 Echandens
MCR	DAREN SA 1950 Sion	Agencement ébénisterie	Daniel FOURNIER SA 1920 Martigny
Chauffage	COUTAZ SA 1890 St-Maurice	Faux plafonds	Nicolas CRETENAND 1950 Sion